

13. PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

32000 D 0819: Décision 2000/819/CE du Conseil du 20 décembre 2000 relative à un programme pluriannuel pour les entreprises et l'esprit d'entreprise, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME) (2001-2005) (JO L 333 du 29.12.2000, p. 84)

1) À l'article 6:

a) le troisième tiret suivant est supprimé:

"- de Chypre, la participation étant financée par des crédits additionnels selon les procédures à convenir avec ce pays,"

b) au quatrième tiret, les termes suivants sont supprimés:

"de Malte et".

14. ÉDUCATION ET FORMATION

1. 31963 D 0266: Décision 63/266/CEE du Conseil du 2 avril 1963 portant établissement des principes généraux pour la mise en œuvre d'une politique commune de formation professionnelle (JO 63 du 20.4.1963, p. 1338); et

31963 Q 0688: Statut du Comité consultatif pour la formation professionnelle 63/688/CEE (JO P 190 du 30.12.1963, p. 3090), modifié par:

- 31968 D 0189: Décision 68/189/CEE du Conseil du 9.4.1968 (JO L 91 du 12.4.1968, p. 26),
- 11972 B: Acte relatif aux conditions d'adhésion et aux adaptations des traités – Adhésion du Royaume de Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni (JO L 73 du 27.3.1972, p. 14),
- 11979 H: Acte relatif aux conditions d'adhésion et aux adaptations des traités – Adhésion de la République hellénique (JO L 291 du 19.11.1979, p. 17),
- 11985 I: Acte relatif aux conditions d'adhésion et aux adaptations des traités – Adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise (JO L 302 du 15.11.1985, p. 23),
- 11994 N: Acte relatif aux conditions d'adhésion et aux adaptations des traités – Adhésion de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède (JO C 241 du 29.8.1994, p. 21).

Sans préjudice d'un éventuel réexamen futur avant la date d'adhésion, à l'article 1^{er}, paragraphe 1, du Statut du Comité consultatif pour la formation professionnelle 63/688/CEE, "quatre-vingt-dix" est remplacé par "cent cinquante".

2. 31975 R 0337: Règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil du 10 février 1975 portant création d'un centre européen pour le développement de la formation professionnelle (JO L 39 du 13.2.1975, p. 1), modifié par:

- 11979 H: Acte relatif aux conditions d'adhésion et aux adaptations des traités – Adhésion de la République hellénique (JO L 291 du 19.11.1979, p. 17),
- 11985 I: Acte relatif aux conditions d'adhésion et aux adaptations des traités – Adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise (JO L 302 du 15.11.1985, p. 23),
- 31993 R 1946: Règlement (CEE) n° 1946/93 du Conseil du 30.6.1993 (JO L 181 du 23.7.1993, p. 11),
- 31994 R 1131: Règlement (CE) n° 1131/94 du Conseil du 16.5.1994 (JO L 127 du 19.5.1994, p. 1),

- 31995 R 0251: Règlement (CE) n° 251/95 du Conseil du 6.2.1995 (JO L 30 du 9.2.1995, p. 1),
- 31995 R 0354: Règlement (CE) n° 354/95 du Conseil du 20.2.1995 (JO L 41 du 23.2.1995, p. 1).

Sans préjudice d'un éventuel réexamen futur avant la date d'adhésion, à l'article 4, paragraphe 1, le nombre "48" est remplacé par "78", et aux points a), b) et c), du même paragraphe, "quinze" est remplacé par "vingt-cinq".